



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU ROUBION ET DU JABRON (Siren : 252602453)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Cléon-d'Andran
Arrondissement	Valence
Département	Drôme
Interdépartemental	non

### Date de création

Date de création	18/04/1956
Date d'effet	18/04/1956

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Robert PALLUEL

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison de la Communauté de Communes
Numéro et libellé dans la voie	et des syndicats intercommunaux
Distribution spéciale	Chemin du Bec de Jus
Code postal - Ville	26450 CLEON-D'ANDRAN
Téléphone	04 75 90 13 96
Fax	
Courriel	
Site internet	

### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	62 291
Densité moyenne	97,03

## Périmètres

Nombre total de membres : 5

- Dont 1 commune membre :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
26	Malataverne (212601694)	1 880

- Dont 4 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
26	CA Montélimar-Sésame (242600450)	CA
26	CC du Pays de Marsanne (242600468)	CC
26	CC du Val de Drôme (242600252)	CC
26	CC le Pays de Dieulefit (242600492)	CC

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Autres actions environnementales</p> <p>- <i>Etude, exécution et exploitation de tous ouvrages d'utilité publique nécessaires à l'amélioration de l'écoulement des eaux du Roubion, du Jabron et de leurs affluents, des ruisseaux Leynes, Blomard et Armagnat et du Bassin des Riailles ; - Lutte contre les problèmes d'inondation et d'érosion ; - Restauration et entretien des ramières et autres milieux naturels du Roubion, du Jabron et de leurs affluents, des ruisseaux Leynes, Blomard et Armagnat et du Bassin des Riailles ; - Amélioration de la qualité de l'eau par la gestion des ripisylves ; - Développement du tourisme rural en favorisant les activités liées à l'eau ; - Organisation de la concertation et de l'information en vue d'une approche globale du Roubion et du Jabron. - préparation, mise en oeuvre, suivi de toutes politiques contractuelles (Contrat de Rivière, SAGE..).</i></p> <p>Par substitution</p>

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)